

Introduction à la finance d'entreprise

L'étude de marché du financier

Ce cours vous est proposé par Fatmatül PRALONG, enseignante agrégée en sciences économiques, Sorbonne Université et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Etude de cas

Attention : ceci est la version corrigée de l'étude de cas.

Objectif

Mettre en pratique le cours sur l'analyse de l'environnement et l'impact sur la stratégie financière

Consigne

Après lecture attentive de l'énoncé ci-dessous, évaluez les points forts et les points faibles de cette boutique. Quels conseils pourriez-vous donner à Pierre ?

Enoncé

Pierre souhaite reprendre un magasin de cigarettes électroniques pour commencer son aventure entrepreneuriale : il a en tête une boutique dont il est client et pour laquelle il est certain des informations dont il dispose.

Il s'agit d'un magasin comprenant le gérant et 2 collaborateurs, dont l'un bientôt à la retraite. Le gérant doit céder son activité à cause de problèmes de santé, il n'est intervenu que très peu l'année dernière pour ce motif.

L'emplacement est bon, la clientèle est fidèle.

Voici les éléments dont dispose Pierre (en euros) concernant la boutique :

Éléments	Montants	En % du chiffre d'affaires	Comparé au secteur (%)
Chiffre d'affaires produits (a)	275 000	98	90
Chiffre d'affaires services (b)	3150	2	10
Total chiffre d'affaires (a+b)	= 278 150		
Consommations extérieures	65 000	23	22
Frais de personnel	144 000	52	45
Frais généraux	52 000	19	23
Intérêts d'emprunt	7 900	3	10
Résultat net	9250		

Il s'intéresse également au marché en lisant les dernières études :

Article

E-cigarette : un marché désormais mature

Un marché qui a fortement évolué en 10 ans

Apparue en 2007, la cigarette électronique est arrivée sur le marché français en 2010 et a rapidement conquis de nombreux fumeurs en quête d'une solution alternative pour arrêter de fumer.

Une dizaine d'années après son arrivée sur le marché, le vaporisateur personnel a ainsi réussi à convaincre de nombreux consommateurs : les dernières études statistiques estiment ainsi qu'1,6 million de fumeurs ont arrêté de fumer grâce à la cigarette électronique tandis qu'1,3 million supplémentaire a réduit sa consommation de tabac grâce à l'ecig. Au total, la France compterait donc près de 3 millions de vapoteurs.

Rétrospectivement, on observe une accélération de la croissance du marché à partir de 2017, année au cours de laquelle les ventes de produits de vapotage ont augmenté de presque 15%, puis 2018, avec une croissance de 21%.

Du côté des professionnels également le marché s'est structuré. Les quelques geeks passionnés et convaincus des prémices ont en effet vite été rejoints par des serial entrepreneurs, qui ont massivement abandonné les boutiques de GSM pour se lancer sur le marché de la cigarette électronique. Les boutiques se sont ainsi multipliées avant de voir leur nombre décroître : la période 2015-2017 a été une épuration. Parallèlement, un syndicat professionnel était créé pour représenter le secteur : l'AIDUCE.

Ainsi, en 2019, selon l'institut spécialisé PGVG Marketing, la France comptait environ 3.000 boutiques physiques de cigarette électronique, soit 1 pour un peu plus de 16.000 personnes.

La France : 3ème marché mondial de l'ecig

Avec ses 3 millions de vapoteurs réguliers, ses 3.000 boutiques et sa forte croissance depuis plusieurs années, la France représente ainsi le troisième marché mondial de l'ecig, après les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

Mais surtout, selon une récente étude de Xerfi, le marché devrait connaître encore une croissance de 5% à 10% par an d'ici à 2023. L'augmentation constante du prix du tabac joue en effet en faveur de la cigarette électronique, par ailleurs largement valorisée par de nombreuses études comme une solution efficace et peu nocive de sevrage tabagique.

En 2019, "parmi les outils d'aide au sevrage tabagique (patchs et autre substituts nicotiniques, ndlr), la cigarette électronique est le plus utilisé par les fumeurs pour arrêter de fumer", relevait ainsi François Bourdillon, directeur général de Santé publique France. De fait, en 2018, la France comptait 600.000 fumeurs de moins qu'en 2017 mais 500.000 vapoteurs de plus. [...]

Source : toute-la-franchise.com

Correction

Pour faire une analyse pertinente, il faudrait étudier les données du tableau.

1. Le magasin semble avoir une mauvaise aptitude à proposer des services comparés au secteur. Les données sont inférieures à la moyenne sectorielle. Certains patrons se sont spécialisés dans des services annexes comme la réparation de téléphone portable. Il y a donc du chiffre d'affaires à conquérir et de la marge à dégager.
2. Le contrôle des consommations est également indispensable : dans la moyenne haute comparé au secteur. Pierre pourrait encore améliorer ce pôle de dépenses. Il conviendrait de revoir le choix des fournisseurs et d'optimiser les dépenses.

3. La productivité du personnel est mauvaise, en dessous de la moyenne sectorielle : en partie causée par l'absence temporaire du gérant pour motif de santé. Pierre pourrait optimiser la masse salariale en ne remplaçant pas le collaborateur qui partirait bientôt à la retraite, au moins temporairement.
4. Les intérêts d'emprunts sont faibles, en dessous de la moyenne sectorielle, ce qui peut paraître logique dans le cadre d'une entreprise mature ayant remboursée ses emprunts. Pierre pourrait emprunter sans crainte de perte en autonomie financière pour développer son potentiel d'activité, redynamiser la boutique et maintenir un positionnement.
5. Les frais généraux sont satisfaisants, dans la moyenne du secteur.

L'étude de l'article montre que Pierre a raison d'investir dans ce secteur, les perspectives sont très prometteuses. Après une phase de restructuration, on observe plusieurs arguments en faveur du marché de l'e-cigarettes :

- Il y a en France 20 millions de fumeurs, et 3 millions de vapoteurs. Le marché peut vite progresser, estimation de +5% à +10% d'ici 2023.
- Le vapotage n'est pas encore remboursé mais il est considéré comme un outil d'aide au sevrage tabagique au même titre que les patchs
- Le vapotage est considéré comme ludique et pourrait séduire un marché de non-consommateurs relatifs, les non-fumeurs.

Références

Comment citer ce cours ?

Introduction à la finance d'entreprise, Fatmatül Pralong, AUNEGe (<http://auneger.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.